

Tunis, le 05 septembre 2013

Communiqué de presse

Création d'une académie internationale de bonne gouvernance à Tunis

Le conseil des ministres réuni mercredi 04 septembre 2013 a approuvé le décret portant création d'une académie internationale de bonne gouvernance à Tunis. La création de cette académie, qui est soumise à l'autorité du ministère de la gouvernance et de la lutte contre la corruption, s'inscrit dans le cadre de la consécration des principes de la bonne gouvernance, de la diffusion de sa culture et du classement de la Tunisie dans le rang d'un centre pilote au rayonnement international dans ce domaine.

La mission essentielle de cette académie est de renforcer les compétences et de les améliorer dans le domaine de la bonne gouvernance, à travers l'organisation de sessions de formation académiques au profit des cadres au niveau central, régional et local et éventuellement au profit de personnes du secteur privé, de la société civile et des étrangers.

Ces sessions de formation auxquelles participeront des professeurs et des experts tunisiens et allemands seront couronnées par l'octroi de diplômes en la matière.

Il est à signaler que l'Allemagne s'est engagée à réserver une enveloppe de 1,5 million d'euros à titre de contribution au

financement d'une partie de l'activité de l'académie pour les deux premières années de son lancement.

Traduction à partir du texte original arabe